

**1 ASSISTANT  
SERVICE DE PÉDIATRIE**

**Expériences et compétences acquises**

Titulaire de diplôme

10 ans en pédiatrie

Expérience en urgences pédiatriques et néonatales

**Expériences et missions exercées**

Participation à l'ensemble des activités de service y compris les gardes (sur place)

Collaborer pour des échanges avec autres structures médicales de la Nouvelle-Calédonie (consultation de spécialistes)

**Conditions de candidature**

Candidats étrangers : les candidats au grade d'assistant doivent :

1. Être de nationalité française, souscrire des engagements réciproques pour la France et appliquer en Nouvelle-Calédonie, ou être ressortissant de l'un des États membres de la communauté européenne ou d'Andorre
2. Remplir les conditions requises pour l'exercice de la profession de médecin, de pharmacien ou de chirurgien-dentiste en Nouvelle-Calédonie
3. Ne pas être l'objet d'une condamnation comportant privation des droits civiques
4. Être en excellent rapport de santé sur le recensement de l'emploi et sur le service national
5. Remplir les conditions d'aptitude physique et mentale pour l'exercice des fonctions hospitalières prévues
6. S'engager à établir sa résidence principale à proximité de l'établissement ou, à défaut, sous obligation temporaire limitée autorisée par le Directeur Inspecteur Territorial de la Santé pour un itinéraire spécifique à des itinéraires

Les intéressés ne peuvent faire acte de candidature que sur les postes publiés dans la discipline ou la spécialité correspondant à leurs diplômes.